

Réf: Dossier N° : 53852

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CRISTAL CAPITAL » en abrégé «CC »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Riviera M'Pouto, non loin de l'hotel
du Golf, 19 BP 30 ABJ 19

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03 Sept 2018 reçus par Me KOUAME ASHANTY, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 05 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CRISTAL CAPITAL » en abrégé «CC ».

Objet: D'exercer toutes activités commerciales en Côte d'Ivoire et/ou à l'étranger, notamment (sans limitations) toutes les activités économiques qui consistent à réaliser des actes de commerce au sens du code de commerce, notamment (sans limitation), l'activité d'intermédiation/mise en relation entre parties tierces à la société, notamment (sans limitation) en matière de contrats de services et/ou de contrats de vente, notamment (sans limitation) dans le domaine des télécommunications ; D'exercer toutes activités de conseil économique dans son acceptation la plus large en Côte d'Ivoire et/ou à l'étranger, notamment (sans limitation) l'activité libérale consistant à fournir des services et des conseils en matière micro- et macroéconomique ainsi qu'en gestion d'entreprise et toutes les prestations de services annexes ou complémentaires, notamment (sans limitation) l'intervention dans la négociation et la conclusion de contrats de services et/ou contrats de vente entre parties tierces à la société, notamment (sans limitation) dans le domaine des télécommunications ; De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, en Côte d'Ivoire ou étrangères..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 500 000 F CFA divisé en Cent Cinquantet (150) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées

de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Riviera M'Pouto, non loin de l'hotel du Golf, 19 BP 30 ABJ 19

COGERANT: Monsieur CALLAY VIVIAN BERNARD ROGER.

Monsieur N'TAKPE OFFOUMOU ARNAUD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23712 du 05/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21002 du 05/09/2018

